

CALENDRIER du 15 août au 30 août 2020

N° 1187

Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- Bien respecter la distance physique : un siège vide entre chaque fidèle (sauf ceux qui habitent sous le même toit)

Samedi 15 août Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie

- 09 h 30** Messe à l'église de GRILLON
09 h 30 Messe l'église de VALRÉAS
11 h 00 Messe à la chapelle de N-Dame de Bon Rencontre à RICHERENCHES pour les défunts des familles FAVRE - BULLE et MALIGEAY
11 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Jean et Jeanne DUFFARD, Josette ROLANDO VOISSE, Robert SOURIS, Marcelle CHARTOIRE, Jean-Paul VARÉE
Action de grâce pour les 60 ans de mariage de Marie-Agnès et Roger BEST, des défunts des familles BEST et STOKEMER, défunts de la famille d'Émile MARIANI et de sa petite fille Sophie
18 h 00 Messe à la chapelle Notre-Dame des Vignes à VISAN à l'intention de la défunte Yvonne NIEK
21 h 00 Veillée mariale à la chapelle Notre-Dame de Lorette de Pied Vaurias à VALRÉAS

Dimanche 16 août 20^{ème} Dimanche du temps ordinaire

- 09 h 30** Messe à l'église de GRILLON
10 h 45 Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention du défunt André BOUSQUET pour ses enfants, petits enfants et ses 2 arrières petits-fils
16 h 30 Ordination de 5 prêtres à l'église du Sacré-Cœur à AVIGNON
Baptiste VANEL - José Andrés ZUÑIGA RIVAS - Pablo SOLIS ENCINA - Fr. Peter DE CHANTE-COQ - Bebe Anderson RAMANANDRAZAN

Lundi 17 août Saint Hyacinthe

- 18 h 15** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
19 h 00 Équipe liturgique d'Odile et Monique FAURE
20 h 30 Groupe de prière à l'église de Valréas

Mardi 18 août Sainte Hélène

- 15 h 30** Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention des vivants et des défunts de la famille de Christiane TARDIEU

Mercredi 19 août Saint Jean Eudes

- 08 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention du défunt Olivier MARCHETTI
10 h 30 Adoration à l'église de VALRÉAS
Confessions dans la sacristie avec le Père DALMET jusqu'à 12 h suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30

Jeudi 20 août Saint Bernard

- 08 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS

Vendredi 21 août Saint Pie X

- 09 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 00 Messe à la chapelle Notre-Dame des Vignes à VISAN précédée du chapelet, à l'intention de la défunte Yvonne NIEK

Samedi 22 août La Vierge Marie Reine

- 19 h 00** Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 23 août 21^{ème} Dimanche du temps ordinaire

- 09 h 30** Messe à l'église de RICHERENCHES
10 h 45 Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention d'Odile PEYRET et des défunts de sa famille Hervé PETITJEAN (16^{ème} anniversaire de son décès)

Lundi 24 août Saint Barthélemy

- 18 h 15** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention des défunts Barthélémy et Alain REBESCO
20 h 30 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

Mardi 25 août Saint Louis

- 15 h 30** Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 15 Messe à la chapelle des Pénitents Noirs à VALRÉAS
Fête patronale des Pénitents Noirs

Mercredi 26 août Saint Césaire d'Arles

- 08 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
10 h 30 Adoration à l'église de VALRÉAS
Confessions dans la sacristie avec le Père DALMET jusqu'à 12 h suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30

Jeudi 27 août Sainte Monique

- 08 h 30** Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS

Vendredi 28 août Saint Augustin

- 09 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 00 Messe à la chapelle Saint Vincent à VISAN à l'intention des défunts Georges VALAYER et Yves PIALLAT

Samedi 29 août Martyre de Saint Jean Baptiste

- 14 h 30** Mariage à l'église de VALRÉAS de Baptiste SABRAN et Manon PROST
17 h 00 Mariage à l'église de VALRÉAS de Guilhem PELISSIER et Éloïse SCHERRER
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 30 août 22^{ème} Dimanche du temps ordinaire

- 09 h 30** Messe à l'église de GRILLON
10 h 45 Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS
action de grâce pour les 50 ans du Père Olivier DALMET

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1187 2020.08.15

FUNÉRAILLES : à VALRÉAS, Violette MONIER née MAURY, 89 ans - Irène WANUFEL née Eeckhout 87 ans.

Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

ANNIVERSAIRE : la paroisse de VALRÉAS fêtera les **50 ans du Père Olivier** le dimanche 30 août. **Au programme** : messe à 10 h 45 à l'église N-D de Nazareth - apéritif autour de l'église - repas partagé à la Maison des Chrétiens de Grillon (apportez un plat salé + sucré + pain + vin + ses couverts). Les personnes qui participeront à la messe dans les villages ne doivent pas hésiter à venir nous rejoindre ! Espérons que la situation sanitaire le permettra...

DENIER DE L'ÉGLISE : la joie de donner et de recevoir ... Aidez-nous à continuer à la porter ! Tout au long de l'année, l'Église est près de vous, dans le partage de vos joies et de vos peines et dans les moments importants de votre vie : baptêmes, catéchisme, communion, mariages, mais aussi les souffrances, difficultés, précarité et décès de proches... À chaque moment nous répondons à votre appel. Peut-être certains d'entre vous ne savent-ils pas encore que l'Église ne reçoit ni subvention de l'État ou du Vatican... Nous savons combien en ces temps difficiles il est délicat pour certains de donner, mais le plus petit don est utile, telle une goutte d'eau précieuse, de celles qui forment les rivières et les océans. Ainsi, nous aurons les moyens de continuer à répondre à votre appel.

Nous comptons sur vous, et vous remercions d'avance de tout cœur ! Les tracts enveloppes se trouvent à l'entrée de chaque église.

FÊTE PATRONALE DES PÉNITENTS NOIRS : les pénitents noirs avaient, entre autre vocation, l'entretien matériel et moral des prisonniers de la ville (VALRÉAS en tant que chef-lieu du nord du Comtat avait tribunal et prison). Un tronc encore lisible sur la façade de leur chapelle actuelle en atteste. En remerciement de l'aide qu'ils apportaient aux prisonniers, les pénitents noirs pouvaient exercer en certains cas un droit de grâce. Saint Jean Baptiste, lui même prisonnier puis condamné à être décapité, est devenu le saint patron des prisonniers et des condamnés à mort ; les Pénitents Noirs de VALRÉAS (et d'autres localités) se sont tout naturellement placés sous son saint patronage. À l'occasion de leur fête patronale, une messe sera célébrée le mardi 25 août à 18 h 15 dans leur Chapelle.

VISAN : à l'approche des vendanges et comme le faisaient leurs ancêtres, les vigneronns placent chaque année leurs familles et leurs récoltes sous la protection de Saint Vincent par une messe qui sera présidée par Mr le Curé de VISAN, le vendredi 28 août à 18 h 00 dans la belle chapelle romane Saint Vincent du 12^{ème} siècle, nichée sur les hauts du village, au cœur du vignoble visanais.

MARIE REINE : en l'octave de l'Assomption, c'est-à-dire le 22 août, l'Église célèbre la puissance de Marie qui intercède pour nous comme mère. Cet aspect triomphal de royauté présage déjà l'Église glorieuse du ciel. La fête de "Marie Reine" a été instituée dans le sillage de l'Assomption : deux fêtes, un seul mystère. Elle est inscrite au calendrier liturgique comme « mémoire obligatoire ».

COMMUNIQUÉ SUR LE PROJET DE LOI DE BIOÉTHIQUE, EST-CE LE SENS DE L'HISTOIRE ? :

« Le projet de loi relatif à la bioéthique a été voté au creux de cette nuit ! Il veut instituer un nouveau mode de filiation en effaçant totalement le père dès la conception.

Au cours des débats, il a été plaidé que ce projet de loi concernait l'amour dans la famille. Mais les députés n'ont pas à s'immiscer dans cet intime et à légiférer sur l'amour ! Ils ont mission d'établir le droit à partir du respect de la dignité humaine et des valeurs éthiques qui en découlent, dont la protection du plus faible. Par leur vote, les députés ont cherché un « équilibre ».

Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet interdit de fait à des enfants d'avoir un père, et suscite en pratique une discrimination injuste entre eux ? Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet établit un égalitarisme entre toutes les femmes au regard de la PMA alors qu'elles ne sont pas dans une situation égale vis-à-vis de la procréation ?

Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet conduit au risque de contourner le principe de gratuité par la nécessité d'acheter des gamètes humains ? Ce principe exprime une haute idée de la dignité humaine selon laquelle tous les éléments et produits du corps humain sont par nature gratuits en raison de la dignité de l'être humain dont ils sont issus.

Peut-on parler d'un « équilibre » quand, à cause du projet parental dont le rôle a été majoré, le pouvoir des plus forts - celui des adultes - impose des désirs aux plus faibles - les enfants qui pourtant sont des sujets de droits ?

Les députés ont voté après avoir réfléchi et débattu sur d'autres sujets complexes concernant pour la plupart des situations douloureuses et parfois complexes en raison d'intérêts contradictoires. Ces réflexions vont se poursuivre avec les sénateurs. Les législateurs ont mission de réguler au plus juste les techniques biomédicales.

Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? Notre planète si malmenée nous impose d'urgence un virage écologique. L'usage excessif de techniques sur l'être humain ne nous obligera-t-il pas de prendre un virage, celui de l'écologie humaine ? « Tout est lié » dans le respect du vivant, qu'il appartienne à la nature ou qu'il soit humain. Ne ratons pas le sens de l'histoire ! Nous aussi, citoyens croyant en Dieu ou non, nous pouvons continuer à nourrir nos réflexions à partir des valeurs éthiques de dignité, de solidarité et de fraternité. Il s'agit de réfléchir sur la bioéthique en pensant qu'il est question d'une loi civile chargée du « bien commun » pour tous et non de situations particulières.

Nous connaissons tous l'une ou l'autre de ces situations. Elles sont dues à des accidents de la vie ou à des décisions individuelles. Même si elles sont parfois difficiles, elles ne sont pas exemptes d'amour, nul n'en doute. L'Église catholique continuera à les accompagner avec respect et sollicitude. » (Publié le 1^{er} août 2020) Mgr Pierre d'ORNELLAS, Archevêque de RENNES, Responsable du groupe de travail bioéthique de la Conférence des évêques de France.